



**AUX : Participants agréés
Responsables de contrats à terme
Négociateurs de contrats à terme
Détenteurs de permis restreint**

Le 27 mars 2002

**FERMETURE À 13 HEURES LE 28 MARS 2002
POUR CONTRATS À TERME SUR TAUX D'INTÉRÊT**

NOTE IMPORTANTE POUR LES NÉGOCIATEURS DE CONTRATS À TERME

Le Conseil d'administration de Bourse de Montréal Inc. a approuvé la fermeture à 13 h (heure de Montréal) le jeudi 28 mars 2002 du contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX), du contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans (CGB) ainsi que du contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de cinq ans (CGF).

Il s'agit d'une décision exceptionnelle qui a été prise après une consultation auprès des participants agréés dans le but de coordonner la fin du mois avec la clôture trimestrielle des marchés à terme américains et des marchés au comptant canadiens.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Richard Bourbonnière, vice-président, Opérations de marché, au (514) 871-3548.

Joëlle Saint-Arnault
Secrétaire générale et directrice des affaires juridiques

Circulaire no. : 038-2002

Tour de la Bourse
C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9
Téléphone : (514) 871-2424
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353
Courriel : info@boursedemontreal.com
Site Internet : www.boursedemontreal.com

Tour de la Bourse
P.O. Box 61, 800 Victoria Square, Montréal, Quebec H4Z 1A9
Telephone: (514) 871-2424
Toll-free within Canada and the U.S.A.: 1 800 361-5353
E-mail: info@boursedemontreal.com
Website: www.boursedemontreal.com